Jeanne Darc une foule de croquis, accompagnés de récits explicatifs, qui furent pieusement recueillis après sa mort et que M. Antoine de Latour a présentés au public dans une sympathique préface. Le volume, qui est une seconde édition de l'ouvrage tiré d'abord à très-peu d'exemplaires et seulement pour les amis de la famille, se compose d'une quarantaine de chapitres, de quelques alinéas chacun, et d'autant de dessins dont le moindre est un petit tableau. Chaque texte résume d'une manière expressive et brève un souvenir de l'enfance, puis de l'adolescence de Jeanne Darc. Toute la poésie qui en découle se retrouve dans l'eau-forte voisine, avec une vigueur qui n'a d'égales que la grâce et la variété de l'invention.

« Ce livre, dit M. Ant. de Latour, ne se trouvait jusqu'ici que dans les mains de quelques rares souscripteurs, heureux aujourd'hui de posséder d'un tel cœur, d'un tel talent une si précieuse relique, dans quelques collections privilégiées; il va bientôt se trouver dans toutes les mains. Mme Pau ne pouvait se résigner à voir l'œuvre de sa fille rester une rareté bibliographique, et, d'autre part, il s'est rencontré un éditeur, homme de cœur et de goût, qui a voulu donner à cette mère une suprême consolation : celle de voir l'*Histoire de notre petite sœur Jeanne Darc* prendre sa place à côté des beaux livres destinés à perpétuer le souvenir de la libératrice d'Orléans. Ce qui ajoutera à cette réimpression un attrait singulier, c'est un portrait de la jeune artiste par l'artiste elle-même, retrouvé entre les chères reliques de son atelier et dont va profiter son œuvre. Un reflet de cette délicieuse figure brille dans les traits de Jeanne elle-même, telle du moins que la voyait et que nous la montre Marie-Edmée. Cette vague et involontaire ressemblance et la mort touchante et prématurée de l'auteur répandent sur tout le récit une grâce et un charme mélancoliques qu'il n'eût pas gardés au même degré si Marie-Edmée eût vécu, et associent de loin sa douce mémoire aux douleurs présentes et, par le nom de Jeanne Darc, à l'indestructible espoir de la patrie. »

Darc (Jeanne), drame en cinq actes et en vers, livret de M. Jules Barbier, musique de M. Ch. Gounod (théâtre de la Gaîté, novembre 1873). M. Jules Barbier, contrairement à l'exemple donné par Schiller, a suivi de très-près l'histoire, et, pour un public français, il serait dangereux de faire autrement. C'est même là l'écueil des sujets consacrés par l'histoire populaire ou par la légende et auxquels il est à peu près impossible de rien ajouter comme de rien retrancher; le poëte n'a plus la moindre liberté, chaque péripétie de son drame est connue à l'avance; partant l'intérêt se trouve diminué, la curiosité n'existe plus. La seule licence que M. Barbier se soit permise, c'est de faire Jeanne Darc amoureuse; Schiller aussi l'avait fait aimer, mais au courant de sa courte campagne; il l'avait rendue éprise d'un jeune seigneur anglais, Lionel, et c'est cette défaillance de cœur qui, dans le drame allemand, lui enlevait sa puissance surnaturelle. Dans le drame français, elle aime un de ses compagnons d'enfance, un jeune paysan, dont le souvenir la poursuit à travers les batailles, et elle se persuade que c'est pour la punir de ce sentiment trop humain que Dieu la prive de son appui au moment décisif. Toutefois, puisqu'elle aimait Thibault avant que Dieu lui envoyât des visions, on ne voit pas bien pourquoi il la punissait ensuite de rester fidèle à un sentiment qui n'a rien de coupable. L'auteur allemand était resté plus logique : l'amour pour un Anglais, au cours même de sa mission, était une faute et presque un crime dont l'expiation n'avait rien que de naturel. Mais M. Barbier n'a pas songé, comme Schiller, à écrire une pièce philosophique; il s'est contenté de donner la forme dramatique à un épisode trop connu de notre histoire nationale, et souvent d'enchâsser dans ses vers, de la façon la plus textuelle, les mots historiques prêtés à l'héroïne. Le début du premier acte a une grande saveur romantique : on assiste au départ d'une troupe de paysans qui fuient leur village devant les hordes étrangères; aux strophes qu'ils chantent, car ce drame a de grandes parties lyriques ou élégiaques, se mêlent les inspirations de Jeanne Darc, qui écoute ses voix et en transmet les conseils à ses compatriotes. On assiste ensuite au départ de Jeanne, à sa présentation à la petite cour de Chinon, au siége d'Orléans, épisode que le poëte a eu le tort d'écourter, puisqu'il est le principal dans la courte carrière militaire de l'héroïne; enfin au sacre de Reims, au siége de Compiègne, à la prison et au bûcher. Ce sont autant de tableaux que le théâtre de la Gaîté a représentés avec un grand luxe de mise en scène. Le sacre, la prison et le bûcher étaient surtout remarquables.

La partition écrite par M. Gounod pour les principales scènes de l'œuvre comptera parmi ses meilleures pages. « Le prélude du premier acte, qu'il eût peut-être dû grandir en symphonie complète, dit M. Ed. Fournier, est d'un sentiment moitié rustique, moitié religieux tout à fait distingué. La plus pénétrante mélancolie plane sur le chœur : *Nous fuyons la patrie*, et l'idéal même des plus séraphiques visions empreint le duo des saintes voix qui d'en haut inspirent et conseillent Jeanne. Il y a là un admirable ensemble harmonique entre l'orchestre, l'orgue et ces deux voix dont le chant tombe du ciel en mélodieuse rosée. La chanson de la ribaude fait plus tard un étonnant contraste par son mouvement et son rhythme d'antique gaillardise. C'est la chanson du chantre au cabaret, après le plain-chant. Le ballet des ribaudes est d'une étrangeté rhythmique fort curieuse; c'est la science amusante appliquée à la musique. La marche du sacre a la plus majestueuse allure. Rien de plus solennel que cet immense accord des cuivres avec le carillon de la cathédrale. Le chœur des soldats dans la prison, sorte de brindisi de la conquête insolente, est d'un merveilleux entrain. Enfin, la marche funèbre est d'un admirable sentiment de douleur et de deuil. »

Darc (Jeanne), opéra en quatre actes et six tableaux, livret et musique de M. A. Mermet; représenté au théâtre national de l'Opéra le mercredi 5 avril 1876. Le premier acte se passe à Domremy. Les paysannes chantent sous l'ombrage d'un vieux chêne auquel s'attache une croyance superstitieuse, on ne sait pourquoi. Des soldats français, conduits par le capitaine Gaston de Metz, maudissent Isabeau. On voit au loin les flammes dévorer un village, les populations fuient en désordre; Jeanne annonce que le capitaine anglais Salisbury vient de périr sur les bords de la Loire, et chante une sorte de ballade où la délivrance du pays est prédite. Un capitaine vendu au parti anglais, Richard, se trouble au récit de Jeanne. Celle-ci, restée seule avec Gaston, lui révèle sa mission et lui demande de la conduire vers le sire de Baudricourt. Gaston devient épris de Jeanne. On pouvait espérer que M. Mermet éviterait cette banalité grossière. L'héroïne fait ses adieux à son pays natal pendant que des voix célestes l'encouragent à remplir sa mission. Au second acte, Agnès Sorel excite le courage du dauphin, qui lui répond par des paroles d'amour. Une fête, dont Agnès est la reine, a lieu, et elle est interrompue par la nouvelle d'une victoire remportée par Jeanne sur les Anglais. Le roi consent à recevoir l'héroïne. Elle entre, et à ce moment a lieu la scène connue dans l'histoire de la reconnaissance du roi au milieu de la foule des seigneurs. On voit ensuite Agnès Sorel, amante de Gaston de Metz, conduite par Richard près de la tente de Jeanne, où il espère la faire assister à un rendez-vous amoureux et exciter sa jalousie. En effet, Agnès surprend Gaston aux pieds de Jeanne endormie; mais celle-ci, à son réveil, chasse d'un geste le téméraire. Agnès est satisfaite et se déclare l'amie et la protectrice de Jeanne. A la fin du troisième acte, sur les bords de la Loire, on assiste à une véritable orgie de soldats et de filles, où la danse échelevée et l'ivresse offusquent les regards. Jeanne paraît, fait un miracle; un soldat qui voulait l'insulter tombe mort. Cette foule, consternée, s'agenouille. Jeanne les entraîne à la délivrance d'Orléans. On entonne le *Veni Creator*. Gaston de Retz, qui a empêché Jeanne de tomber dans une embuscade des Anglais, est tué par Richard. Jeanne pleure sa mort; mais ses voix célestes la rappellent à sa mission. Dans le dernier tableau, Charles VII est couronné dans la cathédrale de Reims. Jeanne a une vision qui lui montre le bûcher où doit se consommer son sacrifice.

On ne peut nier que les intentions de M. Mermet n'aient été excellentes et qu'il n'ait tenté de faire une œuvre nationale. Son poëme est meilleur, sous ce rapport, que les tragédies presque odieuses, par le sentiment qui les a inspirées, de *Henri VI* de Shakspeare, de *Jeanne Darc* de Schiller, de la *Giovanna Darco* de Solera. Mais il a échoué, et nous le regrettons des premiers. Tant qu'on ne se contentera pas de prendre dans l'histoire vraie et rigoureusement exacte de la sainte héroïne française les épisodes d'un drame, en se conformant strictement aux données de l'histoire, traitées avec goût, c'est-à-dire en faisant le choix nécessaire, nous n'aurons jamais un bon opéra de Jeanne Darc. Le succès de *Roland à Roncevaux*, quoiqu'un peu artificiel, pouvait faire présager un égal succès à la partition de *Jeanne Darc*. Le livret a rendu ce succès impossible. La musique manque d'inspiration, de caractère, d'expression. Nous avons remarqué, dans le premier acte, la romance de Jeanne accompagnée par les flûtes imitant les oiseaux, le chœur des voix célestes; dans le deuxième, l'air à roulades d'Agnès Sorel, la romance de Gaston : *Elle est pure, elle est chaste et belle*, sans contredit le meilleur morceau de l'ouvrage; dans le troisième, le chœur du *Veni, Creator;* dans la scène de la cathédrale, la marche exécutée par l'orchestre et l'orgue. Distribution : Jeanne Darc, Mlle Krauss; Agnès Sorel, Mlle Daram; le roi, Faure et Manoury; Richard, Gaillard; Gaston de Retz, Salomon, le rôle le mieux tenu de l'opéra; maître Jean, Caron. Dans la danse : Mlles Fonta, Colombier, Pallier, Robert, etc. Les décors étaient fort beaux; on a admiré surtout le décor des bords de la Loire et l'intérieur de la cathédrale de Reims.

Darc (Jeanne) **à Domrémy**, statue de marbre, par Henri Chapu; au musée du Luxembourg. La vierge lorraine est représentée au moment où, gardant son troupeau dans les champs de Domrémy, elle entend la voix mystérieuse qui lui crie d'aller au secours du roi de France. Elle est assise à terre, les bras allongés sur les genoux, les mains jointes, les yeux levés vers le ciel, les lèvres s'entr'ouvant légèrement comme pour faire à l'invisible messager cette touchante réponse : « Messire, je ne suis qu'une pauvre fille; je ne saurais chevaucher... »

Cette statue, qui a paru au Salon de 1872 et y a obtenu la grande médaille d'honneur, est la plus touchante, la plus simple et à la fois la plus noble qui ait été faite jusqu'ici de Jeanne Darc. « Sous le ciseau de M. Chapu, a dit M. Marius Chaumelin, la jeune paysanne, illuminée par l'extase, a pris une noblesse et une grandeur saisissantes, sans rien perdre de sa modestie et de sa naïveté rustique. Il était impossible d'exprimer avec plus de simplicité, de délicatesse et d'onction l'émotion patriotique qui fait tressaillir ce corps virginal. A la différence de Rude, qui a donné à Jeanne Darc l'air hagard et quelque peu hébété d'une hallucinée, M. Chapu a su faire rayonner sur le visage de sa statue une piété douce et sereine et une sorte de fierté native. Au point de vue purement plastique, cette figure a beaucoup de force et de grâce, de réalité et de poésie. La tête est jeune, d'un type bien individuel, sans vulgarité comme sans fausse élégance. Sur la chevelure, nouée avec une rustique négligence, est posée une légère cornette. Les bras nus ont la vigueur qui sied à une fille des champs. Le corps est souple, robuste et chaste. Le costume, des plus modestes, se compose d'un corsage lacé par devant et d'une jupe d'étoffe grossière qui laisse passer un bout de pied nu. A la ceinture pend une gibecière, seul accessoire qui, par son caractère archéologique, rappelle l'époque à laquelle appartient l'héroïne. » Suivant M. Paul Mantz, quelques emprunts faits aux miniatures du XVe siècle auraient permis à M. Chapu d'habiller son héroïne d'une façon plus rigoureusement exacte. « Mais, ajoute le critique, M. Chapu ne cherchait ni l'anecdote ni l'archaïsme; il voulait faire une Jeanne Darc sans date, telle qu'elle flotte à l'état de légende dans les souvenirs populaires. Il y a réussi. Son œuvre n'est pas sans quelque parenté avec un tableau consacré au même sujet par Léon Benouville; mais combien sa figure est mieux comprise et plus expressive ! La tête est simple et belle. Jeanne est émue, mais sans emphase et comme il convient à l'humble fille qui accomplira de très-grandes choses sans se soucier de la rhétorique. » M. Claretie, tout en reconnaissant que la *Jeanne Darc* de M. Chapu « témoigne de hautes visées et supportera sans désavantage la comparaison avec les meilleures sculptures modernes, » lui a reproché d'être « un peu trop aimable » et de ne pas rappeler suffisamment la rude guerrière qu'on aime à se figurer ardente et secouée comme par la folie sublime du patriotisme : « En un mot, la *Jeanne Darc* de M. Chapu semble un peu rêveuse, et l'on ne devinerait point en elle la résolution, l'appétit du combat, si le sculpteur n'avait admirablement roidi les bras robustes de la jeune fille, ces bras si bien faits pour tenir l'étendard d'une main et de l'autre le glaive. » En s'exprimant ainsi, M. Claretie a perdu de vue que M. Chapu n'avait pas entrepris de représenter la vaillante guerrière enflammée et exaltée par le saint amour de la patrie, mais l'humble pastoure écoutant avec une ferveur encore timide et un étonnement naïf les voix surnaturelles qui la poussent à quitter ses parents pour courir sus aux ennemis de la France.

Cette belle statue a été gravée sur bois par L. Chapon dans la *Gazette des beaux-arts*.

Darc (Jeanne), statue en bronze de M. Frémiet, érigée sur la place des Pyramides à Paris et inaugurée le 19 février 1874. L'héroïne est représentée sur un cheval qui piaffe, élevant de la main droite l'oriflamme de la France. Il y a dans toute sa personne une sorte de tension qui ferait croire qu'elle se dresse sur les étriers, quoiqu'elle porte cependant sur la selle très-haute, dont le statuaire a trouvé le modèle dans les dessins du temps. Cette tension du corps doit, du reste, correspondre, dans la pensée de l'artiste, à celle du regard qui semble fixer dans le lointain une sorte d'apparition surnaturelle.

La tête est nue; le visage est celui d'un éphèbe, et la seule chose qui indique la femme est la tresse de cheveux simplement nouée sur la nuque et pendant sur les épaules. Elle semble revenir du combat; sa physionomie est animée par l'ardeur de la bataille.

Une couronne d'or fixée aux cheveux entoure la tête comme une auréole et accentue le caractère idéal que l'artiste a voulu donner à sa figure.

Il a suivi ses habitudes de réalisme dans le choix et dans l'exécution des accessoires. Le harnachement du cheval, les pièces de l'armure sont traités avec la plus grande exactitude. Le cheval lui-même est fort étudié, et sa lourdeur relative est encore une preuve de la préoccupation de vérité qui anime M. Frémiet. Le pied qui est levé n'est peut-être pas complètement heureux.

Le socle, en marbre rose avec un soubassement en marbre blanc, porte cette simple inscription :

À JEANNE D'ARC.

Une grille en fonte entoure le monument.

DARCEL (Alfred), archéologue français, né à Rouen en 1818. Il s'est adonné à des études archéologiques, a collaboré à la *Gazette des beaux-arts*, aux *Annales archéologiques*, etc., et il a publié un certain nombre d'écrits qui lui ont valu d'être nommé membre du comité des travaux historiques, attaché à la conservation du musée du Louvre et enfin administrateur de la manufacture des Gobelins. Nous citerons de lui : *l'Office au XVe siècle, d'après une miniature de la bibliothèque de Rouen* (1853, in-4o); le *Ciboire d'Alpais* (1854, in-4o); *Excursion artistique en Angleterre* (1858, in-8o); les *Arts industriels du moyen âge et de la Renaissance* (1858, in-8o); *Trésor de l'église de Conques* (1861, in-4o); *Excursion artistique en Allemagne* (1862, in-8o); les *Arts industriels du moyen âge en Allemagne* (1863, in-8o); *Guide de l'amateur de faïences et de porcelaines* (1864, in-8o); *Notice des faïences peintes italiennes, hispano-mauresques et françaises, et des terres cuites émaillées du musée de la Renaissance* (1864, in-12); *Recueil de faïences italiennes* (1869, in-fol.), avec 100 planches, ouvrage publié avec un grand luxe; *Collection Basilewski*, catalogue raisonné, précédé d'un essai sur les arts industriels du Ier au XVIe siècle (1874, 2 vol. in-4o), en collaboration avec M. A. Basilewski.

* **DARDANUS**, ancien roi de Troie. — Dardanus, fils de Jupiter et d'Electre, fille d'Atlas, et frère de Jasius, d'Aétius et d'Harmonie, était natif d'Arcadie suivant les uns, d'Italie, de Crète ou des environs de Troie suivant d'autres. Le mythe de Dardanus a une certaine importance dans la Fable, car les Troyens et bon nombre de Romains rapportaient leur origine à ce personnage, auquel se rattachaient plusieurs légendes; nous allons résumer les principales.

D'après une de ces légendes, il était Arcadien et époux de Chrysé, fille de Pallas, et eut d'elle deux fils, Dimas et Idéus, qui ayant régné quelque temps dans le royaume d'Atlas, en Arcadie, furent forcés de se séparer, par suite d'une famine causée par une inondation. Dimas resta en Arcadie, et Idéus et son père se rendirent en Samothrace, où Jasius, frère de Dardanus, fut foudroyé pour avoir voulu embrasser Cérès. Dardanus, à qui son épouse Chrysé avait apporté en dot le palladium et les vases sacrés des grands dieux, institua leur culte en Samothrace. De là, les émigrants, sous la conduite de Dardanus qui emportait avec lui les images de ces divinités, se rendirent en Phrygie et y fondèrent Troie, sur l'emplacement que leur céda le roi Teucer, après avoir consulté l'oracle, dont la réponse fut que la nouvelle ville serait invincible tant que la dot sacrée de la femme de Dardanus y serait gardée par Minerve. Telle est l'origine, d'après Diodore, du culte de la Mère des dieux, que Dardanus, Cybèle et Corybas, fils de Jasius, apportèrent ensemble de Samothrace en Asie, après avoir décerné les honneurs de l'apothéose à Jasius. Dardanus épousa en secondes noces Batia, fille de Teucer, ou Arisbé, de Crète, suivant quelques auteurs, et en eut deux fils, Ilus et Erichthonius, et aussi une fille, Idéa, suivant Apollodore.

Une autre légende fait descendre Dardanus d'un roi de Tuscie (ancien nom de l'Etrurie), ou bien de Jupiter et de l'épouse de ce prince. D'après la tradition, ayant perdu son casque (gr. κόρυξ) dans une bataille où il fut vaincu, il ramena les siens au combat, remporta la victoire et donna le nom de Corythus à l'endroit où il avait perdu son casque. Dardanus et son frère Jasius partagèrent ensuite leurs pénates et quittèrent l'Etrurie; Jasius alla en Samothrace et Dardanus en Phrygie. Ce dernier, suivant Virgile, fut élevé au rang des dieux.

DARDEMENT s. m. (dar-de-man — rad. *darder*). Action de darder.

* **DAREMBERG** (Charles-Victor), médecin et érudit français. — Il est mort à Mesnil-le-Roi (Seine-et-Oise) en octobre 1872, d'une maladie de cœur. Les derniers ouvrages publiés par ce remarquable érudit sont : la *Médecine, histoire et doctrine* (1865, in-8o); la *Médecine dans Homère* ou *Etudes d'archéologie* (1865, in-8o); *Recherches sur l'état de la médecine durant la période primitive de l'histoire des Indous* (1867, in-8o); *Etat de la médecine entre Homère et Hippocrate* (1869, in-8o); *Histoire des sciences médicales* (1870, in-8o); *Cours sur l'histoire de la médecine et de la chirurgie* (1872, in-8o). Dans les dernières années de sa vie, M. Daremberg s'était occupé de composer un dictionnaire des antiquités. Lorsqu'il eut arrêté son plan, il fit appel aux hommes les plus compétents pour recueillir de nombreux matériaux et s'adjoignit pour collaborateur M. Saglio. Ce fut au moment où sa conception prenait un corps qu'il fut enlevé à la science et à ses amis. M. Edmond Saglio a continué l'ouvrage, dont les premiers fascicules ont paru en 1873, in-4o, sous le titre de : *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, d'après les textes et les monuments.*

* **DARESTE DE LA CHAVANNE** (Antoine-Elisabeth-Cléophas), historien et économiste. — Il était doyen de la Faculté des lettres de Lyon, lorsqu'il a été nommé, en 1871, recteur de l'académie de Nancy, d'où il est passé au même titre, en 1873, à l'académie de Lyon. M. Dareste a publié une *Histoire de France depuis ses origines jusqu'à nos jours* (1865-1873, 8 vol. in-8o), ouvrage estimable, qui atteste une solide érudition et auquel l'Académie française a décerné à deux reprises le prix Gobert.

* **DARESTE DE LA CHAVANNE** (Rodolphe-Madeleine-Cléophas), jurisconsulte. — Ancien président de l'ordre des avocats à la cour de cassation et au conseil d'Etat, il a été nommé conseiller à la cour de cassation. Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à ce savant juriste : *Essai sur François Hatman* (1850, in-8o); la *Justice administrative en France* ou *Traité du contentieux de l'administration* (1862, in-8o); *Du prêt à la grosse chez les Athéniens* (1867, in-8o); le *Traité des lois de Théophraste* (1870, in-8o), et une traduction des *Plaidoyers civils de Démosthène* (1875, 2 vol. in-12).

DARGENT (Yan, en français Jean), célèbre dessinateur et peintre français, né à Saint-Servais, près de Landerneau (Finistère), en 1829. Il fut d'abord employé en province dans une compagnie de chemins de fer. Etant venu à Paris vers 1860, il entra dans l'atelier de Jobbé-Duval, où il se fit tout d'abord remarquer par une très-grande originalité de conception. Il avait alors une prédilection tout à fait marquée pour le genre fantastique. C'est ainsi qu'il donna au Salon de 1861 : les *Lavandières*, œuvre bizarre, inspirée par une légende bretonne, qu'Emile Souvestre a publiée dans son volume, le *Foyer breton*. Les arbres qui parlent dans la légende, M. Yan Dargent les rendit bien plus parlants encore, et, dans ces troncs noueux, l'œil trouve je ne sais quels êtres que l'on rencontre le soir, dans les prairies, quand on a peur. Les lavandières, blanches comme les péris, mènent un branle diabolique et enlèvent dans leurs bras le pauvre ivrogne de la ballade. Il exposa ensuite la *Pierre du Souvenir*, le *Barde mort*, tableau d'une réelle beauté fantastique, au fond duquel passait la Fortune, suivie d'un cortége allégorique de peintres, de poëtes, etc. On le voit, l'esprit d'Yan Dargent, tout imprégné des légendes du pays breton, s'était jeté à corps perdu dans l'étrange. Sous son pinceau, les arbres, les rochers, les vents eux-mêmes prenaient une forme humaine. S'était-il aperçu qu'il avait fait fausse route ? Nous l'ignorons, mais nous remarquons que plus tard ses conceptions sont plus harmonieuses et plus calmes. Tourmentées d'abord comme un orage d'été, elles deviennent paisibles comme les tièdes soirées d'automne.

Mais c'est surtout comme dessinateur que Yan Dargent a conquis sa place au soleil. Outre des milliers de dessins qu'il a publiés dans le *Magasin pittoresque*, dont il est le collaborateur infatigable, l'artiste breton a illustré une foule de livres qui sont dans toutes les mains : la *Vie des fleurs*, d'Eugène Noël; les *Contes bleus*, de Laboulaye; le *Pierrot*, d'Alfred Assolant; le *Robinson suisse;* les *Vrais Robinsons*, de V. Chauvin; l'*Espace céleste*, de Liais; l'*Histoire d'une bûche*, de Fabre; l'*Arithmétique du grand-papa*, l'*Esprit des oiseaux*, les *Chasses de l'Amérique du Nord*, l'*Air*, le *Désert*, de Magnin; la *Révolution*, de Thiers, et ces savantes récréations de Henri Berthoud : le *Monde des insectes*, les *Hôtes du logis*, l'*Homme depuis cinq mille ans*.

Yan Dargent, quoi qu'il fasse, montre toujours qu'il est Breton. On voit que sa pensée n'a jamais quitté la terre de Bretagne et qu'il est atteint d'une perpétuelle nostalgie. Regardez ses paysans, ils arrivent tous en droite ligne des montagnes de Cornouailles, de l'évêché de Vannes ou du bourg de Locminé. L'artiste, du reste, est souvent revenu au pays natal. Et c'est son patriotisme breton, bien plus que l'attrait de médiocres émoluments, qui l'a engagé à exécuter, dans diverses églises bretonnes, des ouvrages remarquables. A la cathédrale de Quimper, il a peint un grand nombre de fresques et de décorations dans les chapelles de Saint-Pierre, de Saint-Corentin, de Saint-Roch, de Sainte-Anne, de Saint-Joseph, de Saint-Frédéric. Tout récemment, il a exécuté des fresques dans l'église de Ploudalmezeau.

M. Yan Dargent a épousé, en 1866, Mlle Mathieu, fille du peintre Mathieu, directeur d'une publication artistique, la *France illustrée*. Mme Dargent est une musicienne d'un certain talent, qui a composé un grand nombre de romances dont les illustrations ont été dessinées par M. Dargent.

DARGÉRIE s. f. (dar-jé-rî). Bot. Syn. d'ESTÉRHAZYE.

* **DARGOMIJSKY** (Alexandre-Serguéjevitch), musicien russe. — Il est mort à Saint-Pétersbourg le 17 janvier 1868 de la rupture d'un anévrisme. Son opéra, la *Roussalka*, dont le livret était de Pouchkine, fut représenté à Saint-Pétersbourg en 1856. Mal exécuté, il n'obtint qu'un succès d'estime; mais, en 1866, il fut repris dans la même ville et il obtint un grand succès. Au moment où il mourut, le compositeur terminait un autre opéra intitulé le *Convive de pierre*. Il est également l'auteur d'un opéra-ballet, le *Triomphe de Bacchus*, qui ne fut point représenté à cause du peu d'intérêt du sujet et des frais de mise en scène qu'il exigeait. Harmoniste fin et profond, excellent mélodiste, Dargomijsky réussissait surtout dans la romance. Le *Paladin*, le *Caporal*, etc., sont de véritables petits chefs-d'œuvre.

DARI s. m. (da-ri). Bot. Espèce de sorgho ou grand millet.

* **DARISTE** (Jean-Baptiste-Auguste), sénateur français. — Il rentra dans la vie privée après la révolution du 4 septembre 1870 et mourut en 1875. — Son fils, Paul-Eugène-Augustin DARISTE ou D'ARISTE, né à Pau en 1845, s'est fait recevoir avocat et, après la chute de l'Empire, il prit une part active aux menées bonapartistes ayant pour objet de rétablir ce détestable régime. Au mois de février 1876, il s'est porté candidat à la Chambre des députés dans la 2e circonscription de Pau. Dans sa profession de foi, il se déclara nettement partisan de l'appel au peuple et du cléricalisme. Elu député le 20 février 1876 contre M. de Rivarès, candidat constitutionnel, il est allé siéger à la Chambre avec le groupe bonapartiste. M. Dariste a constamment voté avec la minorité antirépublicaine et cléricale. Après le 18 mai 1877, il a applaudi à la politique de réaction à outrance adoptée par le maréchal de Mac-Mahon, dans le but de substituer à la majorité républicaine une majorité de bonapartistes et de monarchistes. Le 19 juin 1877, il a voté contre l'ordre du jour de défiance adopté par les 363 contre le ministère de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre des députés, il s'est représenté comme candidat officiel et bonapartiste à Pau, et il a été réélu, le 14 octobre 1877, grâce à l'appui de l'administration, avec 10,540 voix.

DARJOU (Alfred), peintre et dessinateur, né à Paris en 1832, mort dans cette ville en novembre 1874. Il eut pour maître Léon Cogniet et son père, Victor Darjou, portraitiste d'un certain mérite. A vingt et un ans, Alfred Darjou débuta au Salon par un *Intérieur d'atelier* (1853). Depuis cette époque, il exposa à presque tous les Salons des tableaux représentant, pour la plupart, des scènes de genre et d'une exécution agréable. Nous citerons de lui : *Episode de la bataille de l'Alma* (1855); *Souvenir du Bourg-de-Batz* (1857); *Course bretonne* (1859); *Lutte bretonne* (1861); *Halte de paludiers* (1863); *Fagotiers bretons* (1864); *Ronde bretonne*, la *Veille des noces* (1865); *Portrait* (1866); l'*Empereur accordant la grâce des Flittas* (1868); le *Rendez-vous*, la *Prière* (1869); *Peseur public au Caire*, *Arabes descendant la grande pyramide* (1870); *Une visite au harem* (1874). Les tableaux de Darjou avaient moins fait pour sa réputation que les nombreux dessins qu'il exécuta pour l'*Illustration* et le *Monde illustré*. C'était un dessinateur habile, ingénieux, d'une imagination heureuse. Il excellait à dessiner des costumes de théâtre, et ses albums comiques ont eu de la vogue.

DARMA, fils d'un roi des Indes et le 28e successeur du Bouddha. Les Chinois racontent qu'il se nourrissait d'herbes et de racines, qu'il avait fait vœu de ne jamais dormir et que, n'ayant pu résister au besoin du sommeil, il se coupa les paupières, qui furent changées en arbre à thé.

* **DARNÉTAL**, ville de France (Seine-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 4 kilom. E. de Rouen, traversée par les rivières de Robec et de l'Aubette; 5,636 hab. Nombreuses fabriques de draps et d'étoffes de laine, filatures et teintureries. Eglise de Long-Paon, classée parmi les monuments historiques.

* **DARNEY**, bourg de France (Vosges), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. S. de Mirecourt, près de la Saône, au milieu d'un pays couvert de forêts; pop. aggl., 1,740 hab. — pop. tot., 1,792 hab. Féculeries, fabrication de couverts en fer battu. Ce bourg a une origine très-ancienne : suivant quelques auteurs, il remonterait à l'époque celtique. Les Romains y eurent un établissement. Au moyen âge, il faisait partie du duché de Lorraine.

DARON (Pierre), homme politique français, né à Chalon-s.-S. (Saône-et-Loire) en 1803. Il étudia le droit, se fit recevoir licencié et devint avocat dans sa ville natale. Membre du conseil municipal de Chalon-sur-Saône en 1848, il y proclama la République et devint maire de cette ville. Sous l'Empire, il fit partie de l'opposition, combattit les candidatures officielles et posa sa candidature au Corps législatif en 1863 et 1869, mais il échoua. Membre du conseil général de Saône-et-Loire depuis de longues années, M. Daron fut élu député de ce département le 8 février 1871, par 59,197 voix. Il ne prit point part aux discussions de la Chambre, mais il vota constamment avec la gauche républicaine. Il se prononça pour la paix, contre les prières publiques, contre l'abrogation des lois d'exil, pour la proposition Rivet, le retour de l'Assemblée à Paris, contre le pouvoir constituant, pour la dissolution, la levée de l'état de siége, contre la loi sur la municipalité lyonnaise, pour M. Thiers le 24 mai 1873. Adversaire constant du gouvernement de combat, M. Daron vota contre la circulaire Pascal, pour la liberté des enterrements, contre l'érection de l'église du Sacré-Cœur et le septennat (19 novembre 1873). Il contribua à la chute du cabinet de Broglie, appuya les propositions Périer et Maleville, vota pour la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, il se porta candidat à la Chambre des députés. Dans sa profession de foi, il déclara qu'il était un homme d'ordre avant tout et que, pendant sa vie, il avait assisté à l'expérimentation des divers régimes monarchiques et qu'il avait dû reconnaître que la dissolution de ce principe était complète. Il concluait par ces mots : « Je suis un républicain qui veut la chose avec le mot. » Elu député de la 2e circonscription de Chalon le 20 février 1876, par 10,929 voix, contre le docteur Loydreau, monarchiste, il est allé siéger à gauche et a voté constamment avec la majorité républicaine. Le 18 mai 1877, il s'est associé à la protestation des gauches contre le manifeste du maréchal de Mac-Mahon, qui venait de déclarer la guerre aux républicains, et, le 19 juin suivant, il a fait partie des 363 députés qui ont voté l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre, il s'est porté de nouveau candidat républicain à Chalon-sur-Saône et il a été réélu député, le 14 octobre 1877, avec une énorme majorité, par 10,462 voix, contre le docteur Loydreau, candidat bonapartiste officiel.

DARRAS (l'abbé Joseph-Epiphane), écrivain religieux français, né à Troyes en 1825. Il entra dans les ordres, puis s'occupa de travaux historiques. L'abbé Darras est devenu membre de l'Institut historique de France, chanoine honoraire de Quimper, vicaire général honoraire d'Ajaccio, de Nancy et de Nevers. On lui doit les ouvrages suivants : la *Légende de Notre-Dame* (1848, in-18); *Histoire générale de l'Eglise depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours* (1854, 4 vol. in-8o), dont la 8e édition a paru en 1869; *Saint Denis l'Aréopagite* (1863, in-8o); *Histoire de N.-S. Jesus-Christ, exposition des saints Evangiles* (1864, 2 vol. in-8o); *Mgr Jager* (1868, in-8o); *Histoire générale de l'Eglise depuis la création jusqu'à nos jours* (1861-1876, 20 vol. in-8o), ouvrage considérable qui doit comprendre une trentaine de volumes. Cette histoire est écrite dans un esprit de parti essentiellement ultramontain et dépourvue de valeur au point de vue critique.

DARSY (François-Irénée), archeologue français, né à Gamaches (Somme) en 1811. Il étudia le droit à Paris, où il fut reçu licencié, puis il acheta une étude de notaire, dont il se défit au bout de dix-huit années d'exercice. M. Darsy fut ensuite suppléant de juge de paix, puis directeur des prisons de la Somme et de l'Aisne. Pendant ses loisirs, il s'est occupé d'études historiques et il est devenu membre de la Société des antiquaires de Picardie, dans les *Mémoires* de laquelle il a publié un assez grand nombre d'études, de notices, etc. Nous citerons de lui : *Notes sur la tombelle de Gamaches* (1845-1846); *Notice sur la tombelle de Cauroy-lez-Tours* (1852); *Gamaches et ses seigneurs* (1856, in-8o); *Description archéologique et historique du canton de Gamaches* (1858, in-8o); *Picquigny et ses seigneurs* (1860, in-8o); *Notice historique sur l'abbaye de Sery* (1861, in-8o); *Notes historiques sur la ville et l'abbaye de Corbie* (1870, in-4o); *Bénéfices de l'Eglise d'Amiens* ou *Etat général des biens du clergé de ce diocèse* (1869, 2 vol. in-4o); les *Grandes orgues de la cathédrale d'Amiens* (1874, in-8o), etc.

DARTEUX, EUSE adj. (dar-teu, eu-ze — rad. *dartos*). Anat. Qui a de l'analogie ou du rapport avec le dartos. ‖ On dit aussi DARTOÏDE et DARTOÏQUE.

DARTOIS s. m. pl. (dar-toi). Sorte de gâteaux qu'on appelle aussi gâteaux à la Manon. On leur donne ordinairement la forme d'un petit carré long de deux doigts de largeur sur cinq ou six de longueur.

DARTOIS (Jules-François-Armand D'ARTOIS DE BOURNONVILLE, dit), poëte et auteur dramatique, petit-fils du vaudevilliste de ce nom, né à Paris le 31 janvier 1845. Il se destinait à l'Ecole polytechnique quand des revers de fortune l'obligèrent d'interrompre ses études scientifiques pour entrer chez un banquier et, peu après, au ministère de l'instruction publique, auquel il est encore attaché. Il collabora d'abord à plusieurs journaux et publia un assez grand nombre de poésies, très-appréciées, dans diverses revues littéraires et dans des recueils tels que le *Parnasse contemporain*, édité par Alphonse Lemerre. Il a donné au théâtre, en 1867, à Beaumarchais, le *Capitaine Ripaille*, drame en cinq actes et huit tableaux, avec A. Bizouard; en 1873, à l'Odéon, le *Petit marquis*, drame en quatre actes, avec Coppée; en 1877, au même théâtre, la *Fausse belle-mère*, comédie en trois actes, avec Aurélien Scholl; au Vaudeville, *Chanson de printemps*, comédie en un acte, en vers (seul), outre deux pièces non signées, jouées à la Tour-d'Auvergne : *Octogène*, folie-cauchemar en quatre actes et sept tableaux, musique de L'Eveillé, avec Lambert Thiboust jeune (1872); *C'est ma fille*, comédie en un acte (1876). Il a obtenu au concours Michaelis, en 1874, le premier prix pour un drame historique intitulé *Un grand citoyen*, et a fait recevoir aux Variétés une comédie sous ce titre : *Ces messieurs*, avec Stapleaux. Il a publié, en société avec M. Coppée, la *Guerre de Cent ans* (*Du Guesclin*), drame en vers, en huit parties (1877, 1 vol. in-18).

* **DARU** (comte Napoléon), homme politique français, fils du comte Pierre-Antoine Daru. — Candidat indépendant au Corps législatif dans une circonscription de la Manche en 1869, il fut élu député au second tour de scrutin par 16,086 voix contre 15,809 données à M. de Tocqueville, candidat officiel. M. Daru alla siéger dans le groupe dit du tiers parti, signa l'interpellation des 116 et fut élu, au mois de décembre, un des vice-présidents de la Chambre. Lorsque, le 2 janvier 1870, M. Emile Ollivier constitua un nouveau ministère, le comte Daru fut appelé à en faire partie, et il remplaça, comme ministre des affaires étrangères, M. de La Tour d'Auvergne. M. Daru passait alors pour un orléaniste qui consentait à se rallier à l'Empire, devenu, disait-on, libéral et constitutionnel. Bien qu'il fût loin d'être orateur, il fut chargé, comme étant l'homme du ministère qui avait le plus de poids, d'exposer la politique que voulait suivre le cabinet, au sujet d'une interpellation faite par M. Jules Favre (22 février 1870). Comme ministre des affaires étrangères, il eut particulièrement à s'occuper du concile convoqué pour proclamer un dogme nouveau, dont les conséquences devaient avoir la plus haute gravité en changeant les rapports de l'Eglise et de l'Etat. Dans une circulaire qu'il adressa à l'ambassadeur de France à Rome, en arrivant au ministère, M. Daru déclara que le gouvernement n'était pas inquiet sur les dangers que pourrait faire courir à notre droit civil telle ou telle décision du concile, que nos maximes nationales en matière religieuse, l'indépendance du pouvoir civil et la liberté de conscience ne pouvaient être menacées. Ce qu'il avait à cœur, c'était de maintenir entre l'Eglise et l'Etat les bons rapports, la confiance mutuelle nécessaire à la satisfaction des consciences comme au repos de la société et de conserver intact le concordat, qui avait maintenu ces bonnes relations. Interpellé au Sénat sur ce sujet par M. Rouland, le comte Daru reproduisit ces déclarations. « Les principes de droit public sous lesquels vit la société française, ajouta-t-il, sont en pratique depuis plus de soixante ans, et ce sont ces principes qui nous défendent de toute alarme et qui me font dire que les craintes de l'honorable M. Rouland sont vieilles de cent ans. » (11 janvier 1870.) Toutefois, beaucoup moins rassuré qu'il ne voulait l'avouer sur les menées ultramontaines, il fit faire par l'ambassadeur de Banneville des représentations au cardinal Antonelli, persuadé, disait-il, qu'on ne pouvait pas s'aveugler assez à Rome pour supposer que le maintien de nos troupes serait possible le lendemain du jour où le dogme de l'infaillibilité serait prononcé. Le secrétaire d'Etat du pape ayant accueilli par une fin de non-recevoir ces représentations, M. Daru renonça à envoyer un ambassadeur extraordinaire pour représenter la France au concile et se tint sur la plus complète réserve. Lorsque, sur les conseils de M. Rouher, Napoléon III décida de faire un plébiscite, le ministre des affaires étrangères, qui blâmait ce mode d'appel au peuple, donna sa démission (13 avril). Il continua néanmoins à appuyer la politique du cabinet Ollivier, vota pour la guerre et fit partie du comité de défense (2 août). Après la chute de l'Empire, il quitta Paris et se rendit dans la Manche, où, au mois de janvier 1871, il protesta contre la dissolution des conseils généraux. Le 8 février suivant, il fut élu, le premier, député de la Manche à l'Assemblée nationale par 75,827 voix. M. Daru alla siéger au centre droit parmi les réactionnaires, unis d'abord par un lien commun, la haine de la République et des institutions libres. Nommé membre, puis président de la commission d'enquête sur la révolution et le gouvernement du 4 septembre 1870, et membre de la commission d'enquête sur les événements du 18 mars 1871, le comte Daru fut chargé de recevoir les dépositions. Il montra une singulière partialité en faveur du gouvernement déchu, et les procès-verbaux des séances de ces commissions donnèrent lieu à de nombreuses et énergiques protestations. Après avoir voté pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, contre le retour de la Chambre à Paris, pour le pouvoir constituant, la pétition des évêques, la proposition Ravinel, et s'être abstenu sur la proposition Rivet, etc., il se joignit aux chefs de la campagne entreprise pour renverser M. Thiers. Chaud partisan du gouvernement de combat, il applaudit à toutes les mesures de réaction proposées par le cabinet de Broglie après le 24 mai 1873, vota contre la liberté des enterrements, pour l'église du Sacré-Cœur et fit partie du comité des Neuf, chargé de préparer la restauration de la monarchie. Après l'échec de cette folle tentative, qui avait soulevé une protestation énergique de l'opinion publique, le comte Daru vota pour le septennat, la loi des maires, fit partie de la commission des

Trente et devint membre du groupe de Clercq, composé de députés flottant entre l'orléanisme et le bonapartisme. Il se prononça contre les amendements Périer et Maleville, l'amendement Wallon, la constitution du 25 février et en faveur de la loi sur l'enseignement supérieur, faite uniquement dans l'intérêt du cléricalisme. Lors des élections par l'Assemblée des sénateurs inamovibles, M. Daru, porté sur la liste des droites, éprouva un échec complet. Il posa, au mois de janvier 1876, sa candidature au Sénat dans la Manche. « Aujourd'hui, comme en 1848, dit-il dans sa profession de foi, je pense que, sans renier aucune de nos convictions, nous devons nous soumettre aux lois, obéir à la constitution, faire taire nos dissentiments et mettre au-dessus de tous les intérêts l'intérêt de la France si malheureuse et si menacée. » Elu sénateur le 30 janvier par 400 voix, il est allé dans la nouvelle Chambre siéger de nouveau parmi les adversaires de la constitution républicaine, avec lesquels il a constamment voté, notamment pour le maintien des jurys mixtes et contre les réformes les plus modérées adoptées par la majorité de la Chambre des députés. M. Daru a fait partie des sénateurs qui ont voté, le 22 juin 1877, la dissolution de la Chambre des députés, demandée par le maréchal de Mac-Mahon, dans l'espoir de remplacer la majorité républicaine par une majorité composée de bonapartistes, de monarchistes et de cléricaux. M. Daru a publié : le *Comte Beugnot* (1865, in-8°); *Paris au 20 mars 1871* (1871, in-8°) et *Rapport sur la politique du gouvernement de la Défense nationale* (1 vol. in-4°), qu'on ne saurait consulter qu'avec la plus extrême réserve.

* **DARWIN** (Charles-Robert), naturaliste et physiologiste anglais. — Dans ces dernières années, ce célèbre savant a publié plusieurs ouvrages remarquables qui ont été traduits en français. Nous citerons : *De la variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication* (1868), trad. en français par Moulinié (1868, 2 vol. in-8°); la *Descendance de l'homme et la sélection sexuelle* (1871), trad. par Moulinié (1871-1874, 2 vol. in-8°); l'*Expression des émotions chez l'homme et les animaux* (1872), trad. par Pozzi et Benoît; les *Mouvements et les habitudes des plantes grimpantes* (1876, in-8°), etc.

* **DASH** (Gabrielle-Anne DE CISTERNES DE COURTIRAS, marquise DE POILOW DE SAINT-MARS, connue sous le pseudonyme de comtesse), femme de lettres. — Elle est morte à Paris en 1872. Parmi ses derniers ouvrages, nous citerons : le *Roman d'une héritière* (1866, in-12); les *Vacances d'une Parisienne* (1866, in-12); le *Chien qui sème des perles* (1866, in-12); les *Lions de Paris* (1866, in-12); *Mademoiselle Cinquante millions* (1866, in-12); la *Bohême du XVIIe siècle* (1867, in-12); *Comment tombent les femmes* (1867, in-12); le *Mari de ma sœur*, proverbe (1867, in-4°); le *Souper des fantômes* (1868, in-12); la *Route du suicide* (1868, in-12); la *Femme aveugle* (1868, in-12); les *Femmes à Paris et en province* (1868, in-12); le *Drame de la rue du Sentier* (1868, in-12); la *Dette de sang* (1868, in-12); *Un crime mystérieux* (1868, in-12); *Comment on fait son chemin dans le monde* (1868, in-12); les *Comédies des gens du monde* (1868, in-12); *Bohême et noblesse* (1869, in-12); la *Chambre rouge* (1869, in-12); les *Soupers de la Régence* (1869, 2 vol. in-12); la *Vie chaste et la vie impure* (1870, in-12); *Quand l'esprit vient aux filles* (1870, in-12); la *Nuit de noces* (1870, in-12); les *Héritiers d'un prince* (1870, in-12); les *Aventures d'une jeune mariée* (1870, in-12); *Un secret de famille* (1871, in-12); *Monsieur Napoléon et sa cour* (1871, in-8°), sans nom d'auteur; l'*Arbre de la Vierge* (1872, in-12); la *Ceinture de Vénus* (1872, in-12); la *Fée aux perles* (1872, in-12); le *Fils du faussaire* (1872, in-12); le *Fils naturel* (1872, in-12), suite de la *Ceinture de Vénus;* les *Malheurs d'une reine* (1873, in-12), suite du *Fils naturel.*

DASS (Pierre), poëte danois, né en 1647, d'une famille écossaise qui était venue s'établir à Bergen. Un de ses oncles, qui était pasteur, le fit entrer dans la carrière ecclésiastique. Pierre Dass, tout en remplissant les fonctions de son ministère, composa deux poëmes, l'un sur le Nordland, l'autre sur les mœurs des Finnois et des Lapons.

D'ASTE (Hippolyte), auteur dramatique italien, né à Gênes en 1810, mort en 1866. Il s'adonna à la culture des lettres et composa quinze tragédies, dont plusieurs eurent un vif succès et sont encore jouées en Italie. Les plus remarquables de ces pièces sont : *Epicharis et Néron*, *Moïse*, les *Martyrs*, *Adélaïde de Wartz* et *Samson*, regardé comme son chef-d'œuvre. Le recueil des œuvres complètes de M. D'Aste est, en 1877, en cours de publication. On y trouve de l'imagination, de la verve, des situations fortes et un style élégant et facile. Une des filles de ce poëte est devenue la femme d'un auteur dramatique fort distingué, M. Parodi.

DASYS s. m. (da-ziss — du gr. *dasus*, velu). Bot. Genre d'arbres de la Cochinchine, que les uns placent dans la famille des branthacées, les autres dans celle des rubiacées.

DATISCACÉ, ÉE adj. (da-ti-ska-sé). Bot. Syn. de DATISCÉ.

DATISCÉTINE s. f. (da-tiss-sé-ti-ne — du lat. *datisca*, datisque). Chim. Produit du dédoublement de la datiscine.

— **Encycl.** Quand on fait bouillir durant quelques minutes la datiscine avec de l'acide sulfurique étendu, il se dépose des aiguilles incolores qui constituent la *datiscétine*. On obtient le même résultat en employant la potasse concentrée, ou encore en précipitant les eaux mères de la datiscine par le sous-acétate de plomb, en traitant par l'hydrogène sulfuré pour éliminer ce métal et en faisant bouillir avec l'acide sulfurique étendu la solution filtrée.

La *datiscétine* $C^{15}H^{10}O^{6}$ ne se dissout pas dans l'eau, mais elle est facilement soluble dans l'ammoniaque aqueuse et dans les alcalis non concentrés. L'alcool la dissout facilement, et l'éther plus facilement encore.

Quand on traite ce produit par l'acide azotique renfermant 10 pour 100 d'eau environ, il se transforme en acide nitrosalicylique. Si l'acide azotique est concentré, il se produit une réaction violente avec dégagement de vapeurs rouges. L'analyse du produit de cette réaction a donné de l'acide picrique, mais point d'acide oxalique.

Sous l'action de la potasse fondante, la *datiscétine* se transforme en une masse rouge orange qui, traitée par l'acide chlorhydrique, donne une résine et de l'acide salicylique. Quand on la distille avec un mélange de bichromate de potasse et d'acide sulfurique très-étendu, elle donne un liquide assez mobile et dont l'odeur rappelle celle de l'acide salicyleux. Ce produit toutefois n'a point encore été étudié.

DAT VENIAM CORVIS, VEXAT CENSURA COLUMBAS (*La censure pardonne aux corbeaux et poursuit les colombes*), Vers de Juvénal (sat. II, v. 63). Le poëte met cette réflexion dans la bouche de Laronie, qui en fait la conclusion d'un énergique plaidoyer en faveur de son sexe, attaqué par les stoïciens. Dans sa fable des *Animaux malades de la peste*, La Fontaine a exprimé en d'autres termes la même vérité :

Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

Voici quelques applications du vers de Juvénal :

« Tous mes mobiliers de luxe soi-disant asiatique, réunis, n'égaleraient pas à beaucoup près la valeur du plus modique mobilier d'un appartement d'habitué de Bourse de la rue Vivienne ou de la rue Richelieu. Où sont donc les monuments de mon opulence? Où sont donc mes usines à dix mille marteaux? Je n'ai jamais mis dans toute ma vie qu'une pierre sur une pierre, et c'était pour marquer la place de deux tombeaux!

Dat veniam corvis, vexat censura columbas. »

LAMARTINE.

« L'auteur comique raille la bonté et la simplicité des mœurs; il s'attache à de légers ridicules, et il laisse passer sans critique les vices véritables :

Dat veniam corvis, vexat censura columbas. »

A. GARNIER.

« Cet aimable esprit du jour, si vif à tourner la décence en ridicule, ne l'est pas moins à protéger et à caresser la licence ouverte. Il a cela de commun avec la critique moderne :

Dat veniam corvis, vexat censura columbas. »

PIRON.

* **DAUBAN** (Charles-Aimé), littérateur français. — Il est mort en 1876. Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : le *Salon de 1861* (1861, in-8°); le *Salon de 1863* (1863, in-8°); *Etude sur Mme Roland et son temps* (1864, in-8°); *Histoire contemporaine* (1864, in-18); la *Démagogie en 1793 à Paris* (1867, in-8°), d'après des documents inédits; *Histoire du moyen âge* (1867, in-18), avec M. Grégoire; *Histoire du moyen âge et des temps modernes, particulièrement de la France* (1868, in-12), avec le même; *Histoire des temps modernes* (1869, in-12), avec le même; *Paris en 1794 et 1795. Histoire de la rue, du club, de la famine, etc.* (1869, in-8°); les *Prisons de Paris sous la Révolution* (1870, in-8°); *Lettre au duc d'Aumale* (1871, in-8°); *Histoire du règne de Louis-Philippe Ier et de la seconde République* (1872, in-12); le *Fond de la société sous la Commune décrit d'après les documents qui constituent les archives de la justice militaire* (1873, in-8°); *Rome ancienne* (1876, in-12). Dauban a publié les *Mémoires inédits de Pétion, de Buzot et de Barbaroux* (1866, in-8°) et les *Lettres de Mme Roland.*

DAUBAN (Jules-Joseph), peintre, frère du précédent, né à Paris en 1822. Il étudia la peinture sous la direction d'Auguste Debay et devint en 1849 directeur du musée et de l'Ecole des beaux-arts d'Angers. M. Dauban a exposé pour la première fois à Paris au Salon de 1861. Il a obtenu une médaille au Salon de 1864 et la croix de la Légion d'honneur en 1868. Cet artiste, d'un talent sérieux, s'est adonné à la peinture des sujets historiques et religieux. Parmi les toiles qu'il a exposées, nous citerons : *Louis XI présente aux notables angevins Guillaume de Cérizay en qualité de maire* (1861); *Réception d'un étranger chez les trappistes, Portrait* (1864); *Trappistes se donnant un baiser de paix avant la communion* (1865); la *Mort du trappiste* (1867); *Mme Roland se rendant au tribunal révolutionnaire* (1869); *Fra Angelico da Fiesole* (1873), etc. En outre, M. Dauban a exécuté des travaux considérables dans des monuments publics. Nous citerons : le plafond de la salle des fêtes à la préfecture d'Angers (1857); les peintures de la chapelle de l'hospice général d'Angers; des peintures murales au château de la Madeleine (Maine-et-Loire); *Marie Alacoque* et la *Résurrection de Lazare*, dans la chapelle du Sacré-Cœur de Saint-Bernard, à Paris (1867); les peintures décoratives de l'autel des Dames anglaises, à Neuilly (1868); l'*Education de la Vierge* à l'hospice de Marie, à Angers (1869); le plafond du foyer du théâtre d'Angers (1871); les peintures de la chapelle du Sacré-Cœur à Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris; des *Chemins de croix*, etc.

* **DAUBEUR, EUSE** s. — Métall. Celui qui bat le fer que lui présente le forgeur. ‖ On écrit aussi DOBEUR.

DAUBIÉ (Julie-Victoire), femme de lettres française, née aux Bains (Vosges) en 1824, morte à Fontenay-le-Château en 1874. Elle reçut une excellente instruction, qu'elle compléta par des études devenues étrangères à son sexe dans notre pays. Mlle Daubié fut la première qui obtint en France les grades de bachelier et de licencié ès lettres. Elle s'adonna ensuite à l'enseignement, puis se livra à de longues et laborieuses études sur la condition des femmes. On doit à cet écrivain distingué : *Du progrès dans l'enseignement primaire* (1862, in-8°); la *Femme pauvre au XIXe siècle* (1866, in-8°), ouvrage qu'elle refondit et publia en 1872 (3 vol. in-12), dans lequel elle examine successivement la condition économique, la condition morale et la condition professionnelle de la femme; enfin, l'*Emancipation de la femme* (1872, in-8°).

* **DAUBIGNY** (Charles-François), paysagiste contemporain. — Les derniers tableaux qu'il a exposés sont : *Printemps, Lever de lune* (1868); *Mare dans le Morvan, Un verger* (1869); le *Pré des Graves, Un sentier* (1870); le *Tonnelier, Moulin à Dordrecht* (1872); la *Plage de Villerville*, la *Neige* (1873); les *Champs au mois de juin*, la *Maison de la mère Bazot* (1874); *Un verger* (1876); *Lever de lune, Vue de Dieppe* (1877). Ces tableaux ne sont pour la plupart, selon le système adopté par M. Daubigny, que des ébauches puissantes, d'un effet juste et vrai. Il a été nommé officier de la Légion d'honneur en 1874.

* **DAUBIGNY** (Karl-Pierre), peintre, fils du précédent. — Il a exposé depuis 1869 : *Ferme à Toutain, Barques de pêcheurs* (1870); *Retour de la pêche à Trouville*, les *Creuniers à Ingouville* (1872); *Retour de la pêche à Cancale* (1873); *Route de Paris, Ferme Saint-Siméon à Honfleur* (1874); la *Vallée de Port-ville, Embarquement des huîtres, Effet de neige* (1875); la *Ferme Saint-Siméon*, la *Pêche à la seine* (1876); *Embarquement des filets pour la pêche aux harengs* (1877). M. Karl Daubigny a obtenu des médailles en 1868 et en 1874. Cet artiste a fait des progrès marqués dans ces dernières années.

DAUBRAY (Michel-René THIBAUT, dit), acteur français, né à Nantes le 7 mai 1837. Ses parents étaient commerçants. Il quitta Nantes à l'âge de quatorze ans pour venir à Paris, où il reçut d'un professeur distingué, M. Duquesnois, des leçons de prononciation et de déclamation. Il se présenta à l'âge de dix-neuf ans au Conservatoire, mais il ne fut point admis. Découragé par ce refus, il ne voulut pas tenter une nouvelle épreuve. Peu après, il débutait au petit théâtre Molière. Il joua ensuite à la salle de La Tour-d'Auvergne, puis au théâtre Saint-Marcel avec l'acteur Bocage. Mince et fluet à cette époque, il jouait à merveille les amoureux; mais une obésité précoce lui fit abandonner cet emploi. Il se lança alors dans les comiques et débuta comme tel aux Folies-Marigny, dont Mme Lionel de Chabrillant avait alors la direction. Il passa ensuite, avec le père Chotel, dans la troupe de banlieue qui dessert à la fois Batignolles et Montmartre. Deux ans après, il entra au théâtre Déjazet, où il commença à gagner les faveurs du public en jouant un rôle de vieux général grotesque dans une joyeuse revue de fin d'année, intitulée : l'*Evénement.* Ses succès s'accentuèrent sur la petite scène du théâtre Déjazet dans les *Bonnes villageoises*, parodie des *Bons villageois* de Sardou; dans *Cent mille francs et ma fille* et dans le *Carnaval vit encore.*

Daubray quitta le théâtre Déjazet pour aller à l'Athénée, où il joua dans *Fleur de thé* de Lecoq. Il alla ensuite à Londres, puis à Bruxelles, où il interpréta les comiques de genre à l'Alhambra et au théâtre des Galeries. C'est là qu'Offenbach, qui dirigeait à la fois la Gaîté et la Renaissance, l'engagea pour lui faire remplir sur ces deux scènes les rôles que jouait aux Bouffes-Parisiens l'acteur Désiré. Il commença d'abord par créer un rôle à la Renaissance, dans *Pomme d'api*, où il eut un grand succès, grâce à ses poses amusantes, ses airs bon enfant, son rire large et franc et surtout, disons-le, grâce à sa voix éminemment cocasse et affligée d'un enrouement perpétuel. Dans la *Jolie parfumeuse*, qui fut son second début à la Renaissance, il prononça avec une originalité tout à fait imprévue un « C'est immense! » qui est resté dans le jargon populaire.

Daubray est ensuite passé aux Bouffes, où il tient les rôles de Désiré avec un grand succès. Il s'y montre, en effet, excellent comédien, et il l'a prouvé aussi bien dans les reprises qu'il a faites de la *Princesse de Trébizonde*, de la *Jolie parfumeuse* et de la *Timbale d'argent* que dans *Madame l'archiduc*, les *Hannetons*, la *Créole* et dans *Opoponax.* Partout et toujours il se montre gai, jovial et se rend à merveille compte de l'insanité des situations dans lesquelles les auteurs le placent.

* **DAUBRÉE** (Gabriel-Auguste), géologue français. — Il a été nommé inspecteur général des mines en 1867, commandeur de la Légion d'honneur en 1869 et directeur de l'Ecole des mines en 1872. Parmi les travaux de ce remarquable savant, nous citerons sa théorie sur la formation des gîtes de minerai d'étain, ses études sur la formation du minerai de fer dans les marais et les lacs, sur les météorites, dont il a formé une belle collection au Muséum; sur les phénomènes qui se produisent sur les métaux lorsqu'ils sont soumis à une température élevée, sous une très-forte pression; ses expériences sur la possibilité de l'infiltration capillaire des eaux à travers les roches volcaniques, expériences qui ont eu pour résultat de montrer l'action que l'eau pouvait exercer sur les éruptions des volcans, etc. M. Daubrée a employé avec bonheur, pour expliquer divers phénomènes géologiques, la synthèse expérimentale, dont M. Berthelot s'est servi, de son côté, dans ses expériences chimiques. Outre de nombreux mémoires adressés à l'Académie des sciences et les écrits que nous avons cités, M. Daubrée a publié : la *Chaleur intérieure du globe, son origine, ses effets* (1866, in-18); *Classification adoptée pour la collection des roches du Muséum de Paris* (1867, in-8°); la *Mer et les continents, leur parenté* (1867, in-18); *Rapports sur les progrès de la géologie expérimentale* (1867, in-8°); *Substances minérales* (1868, in-8°); *Expériences synthétiques relatives aux météorites* (1868, in-8°); *Notice sur Sauvage* (1874, in-8°).

* **DAUDET** (Louis-Marie-Ernest), écrivain et journaliste français. — La révolution du 4 septembre 1870 lui fit perdre ses fonctions de chef du cabinet du grand référendaire. M. Daudet continua ses travaux littéraires et publia plusieurs romans médiocres, surtout par le style. En même temps, il se jetait à corps perdu dans la réaction. Tour à tour légitimiste, bonapartiste, fusionniste, il gagna les bonnes grâces du duc de Broglie, qui le nomma, en février 1874, directeur et rédacteur en chef du *Journal officiel* et du *Bulletin des communes.* Il conserva ces fonctions jusqu'au mois de mars 1876, époque où il fut remplacé par M. Henri Aron. Quelque temps après, il devint rédacteur en chef de l'*Estafette*, journal monarchiste et clérical. Depuis le *Roman d'une jeune fille*, il a publié : l'*Agonie de la Commune* (1871, in-12); la *France et les Bonaparte* (1871, in-8°); *Jean le Gueux* (1871, in-12); les *Dames de Ribeaupin* (1872, in-12); *Fleur de péché* (1872, in-12); *Un mariage tragique* (1873, in-12); le *Roman de Delphine* (1873, in-12); la *Vérité sur l'essai de restauration monarchique* (1873, in-12), sans nom d'auteur; les *Aventures de Raymond Rocheray* (1875, 2 vol. in-12); la *Petite sœur* (1875, in-12); le *Ministère de M. de Martignac, sa vie politique et les dernières années de la Restauration* (1875, in-8°), ouvrage écrit dans un esprit très-royaliste et qui a obtenu un prix de l'Académie française; *Henriette, fragment du journal du marquis de Boisguerny, député* (1876, in-18).

* **DAUDET** (Alphonse), écrivain et journaliste français. — Ce charmant et brillant écrivain a conquis dans les lettres un rang des plus distingués. Depuis 1874, il a été chargé de faire la critique dramatique au *Journal officiel.* Outre les ouvrages que nous avons cités, il a publié les suivants : *Lettres à un absent* (1871, in-12), récits de guerre et de ruine, inspirés par une colère patriotique; *Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon* (1872, in-12), livre spirituel, amusant, dans lequel le narrateur, un peu Tarasconais aussi, dit M. France, est fanfaron dans son style tout autant que son héros dans ses actes, ce qui fait le sel de cette bouffonnerie; les *Petits Robinsons des caves ou le Siége de Paris raconté par une petite fille de huit ans* (1872, in-4°); *Contes du lundi* (1873, in-12); *Contes et récits* (1873, in-4°), avec des illustrations; *Robert Helmont, études et paysages* (1874, in-12); les *Femmes d'artistes* (1874, in-12); *Fromont jeune et Risler aîné* (1874, in-12), roman qui a obtenu un succès considérable et mérité et dont nous parlerons dans un article spécial; *Jack* (1876, 2 vol. in-18), étude de mœurs très-fouillée, très-vivante et pleine d'intérêt, qui est, de tous ses livres, celui que l'auteur, dit-on, aime le mieux; le *Nabab* (1877), une de ses meilleures œuvres. Outre ces contes et ces romans, M. Alphonse Daudet a donné au théâtre deux drames qui n'ont eu qu'un succès d'estime, l'*Arlésienne*, en trois actes (1872, in-12), et *Lise Tavernier*, en cinq actes (1872, in-12). « Le style de M. Daudet, dit M. Anatole France, est un style de conteur, leste, souple; la phrase est déliée; parfois elle s'arrête court; on sent qu'elle finit dans un geste ou dans un sourire du

narrateur. Je ne suis pas certain qu'elle soit toujours bien construite; mais elle court, elle brille; les mots pittoresques y abondent. M. Daudet invente trop de mots. Je doute qu'un écrivain français ait jamais besoin d'inventer un mot pour rendre une pensée, si neuve qu'elle puisse être. Montaigne, que M. Daudet lisait, paraît-il, beaucoup dans son moulin, prenait au gascon les mots que le français ne lui donnait pas; mais il aurait eu conscience d'en forger. Ce sont les races qui créent les termes pour l'usage de la race. Les mots que nous faisons tout seuls sont des monstres : ils ne naissent pas viables. Je blâme vivement, comme vous voyez. Mais, qu'importe! M. Daudet aura toujours raison contre moi. Il touche, il plaît, il charme. Il possède ce don d'attendrir qui est d'un si grand prix. Ce don, notre siècle l'a donné à ses enfants les plus délicats, les plus exquis. Ce que notre temps a de meilleur : son respect, son amitié pour la vie, son intérêt pour la souffrance humaine, pour la souffrance animale, son intelligence des droits de la personne, le goût des vertus intimes, ce je ne sais quoi de facile et de bon qui court aujourd'hui le monde, s'échauffe, s'exalte encore en certaines âmes d'élite et produit des œuvres douloureuses et charmantes. Tels sont les romans de M. Daudet. »

DAULIS, nymphe, fille du Céphise. Elle donna son nom à la ville de Daulis, en Phocide.

* **DAUMAS** (Melchior-Joseph-Eugène), général et écrivain français. — Il est mort à Camblanes (Gironde) en 1871. Son dernier ouvrage est intitulé : la *Vie arabe et la société musulmane* (1869, in-8°).

DAUMAS (Augustin-Honoré), homme politique français, né à Toulon en 1826. Il était ouvrier mécanicien lorsqu'il fut impliqué, en 1851, dans le procès de Lyon et condamné à dix ans de détention, qu'il passa à Belle-Isle et au Mont-Saint-Michel. Lorsqu'il eut recouvré la liberté, M. Daumas devint négociant. Pendant la guerre de 1870, il fut nommé commissaire du gouvernement de la Défense nationale dans le Midi. Aux élections du 2 juillet 1871, il fut élu dans le Var député à l'Assemblée nationale par 29,045 voix. Il alla siéger à l'extrême gauche, vota contre le pouvoir constituant, pour le retour de l'Assemblée à Paris, pour la dissolution, contre la loi sur la municipalité lyonnaise, pour la levée de l'état de siége, pour M. Thiers le 24 mai 1873. M. Daumas fit ensuite une constante opposition au gouvernement de combat. Il vota contre le septennat, contre la loi des maires, contribua à la chute du cabinet de Broglie, se prononça pour les propositions Périer et Maleville, contre la loi de l'enseignement supérieur, s'abstint de voter sur la constitution du 25 février 1875, etc. Membre du parti intransigeant, il suivit la ligne politique de M. Alfred Naquet et défendit la politique à outrance contre la politique opportuniste qui avait pour elle la grande majorité du pays. Aux élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, il se porta candidat radical dans la 1re circonscription de Toulon, et il fut élu par 6,498 voix contre MM. Pelicot et La Ponterie, candidats constitutionnels. M. Daumas a continué à siéger dans la nouvelle Chambre à l'extrême gauche. Il a voté l'amnistie pleine et entière proposée par M. Raspail, la suppression des aumôniers militaires, etc., et il a signé le 18 mai 1877 le manifeste des gauches contre la politique de réaction inaugurée par le maréchal de Mac-Mahon dans son message du même jour. Le 14 octobre 1877, il a été réélu député à Toulon, par 8,186 voix.

* **DAUMESNIL** (Pierre), général français. — Deux statues ont été érigées en l'honneur de l'héroïque défenseur de Vincennes en 1873. L'une a été élevée à Vincennes, sur la place de la mairie, au mois de mai; l'autre sur le Cours, à Périgueux, au mois de septembre. Ces statues en bronze sont dues au sculpteur Louis Rochet.

* **DAUPHIN** s. m. — Sorte de fromage.

DAUPHIN (Albert), homme politique français, né en 1825. Il fit ses études de droit et exerça la profession d'avocat à Amiens, où il ne tarda pas à se placer au premier rang. A trente-cinq ans, il devint bâtonnier de son ordre. M. Dauphin fut nommé membre du conseil municipal, puis maire d'Amiens sous l'Empire. Après la révolution du 4 septembre, il fut maintenu dans ces fonctions. Durant l'occupation prussienne, il rendit les plus grands services à la ville d'Amiens en intervenant à maintes reprises auprès du général de Manteuffel, et il sut alléger le poids si douloureux de l'occupation, tout en restant digne et ferme. Aux élections du 8 février 1871, il refusa de poser sa candidature à l'Assemblée nationale, pour rester à la tête de la municipalité, et, le 4 mars suivant, il signa une pétition demandant l'installation de l'Assemblée à Paris. M. Thiers le décora pour sa belle conduite pendant la guerre. Lors de l'élection partielle qui eut lieu dans la Somme le 9 janvier 1872 pour remplacer le général Faidherbe démissionnaire, M. Dauphin fut élu député contre M. Barni, bien qu'il eût décliné d'avance toute candidature. Il persista dans son refus et fut remplacé le 9 juin suivant par M. Barni. Après le renversement de M. Thiers (24 mai 1873), M. Dauphin donna sa démission de maire d'Amiens. Très-modéré, mais très-libéral, il tint à protester par là contre un gouvernement de combat qui pouvait précipiter la France vers de nouveaux désastres et provoquer la guerre civile. A diverses reprises, le conseil général de la Somme dont il faisait partie le choisit pour président. A ce titre, au mois d'avril 1875, après le vote de la constitution du 25 février, il prononça un discours qui fut beaucoup remarqué. « Après quatre années de réflexion, dit-il, l'Assemblée nationale a donné à la France un gouvernement définitif, la République; l'œuvre du législateur est accomplie, celle du pays commence : il lui appartient de fonder un grand parti gouvernemental, animé de l'esprit de transaction et de concorde qui a présidé aux institutions nouvelles... Pour moi, qui ai toujours tenu à honneur d'être dans le camp des modérés, mon rôle reste le même parmi vous. Je ne vous ai jamais caché mon désir de voir continuer la République. » Lors des élections du 30 janvier 1876 pour le Sénat, il posa sa candidature dans la Somme. « Je suis conservateur et libéral, dit-il dans sa profession de foi. Je veux aussi conserver la constitution qui nous régit. Je ne suis pas de ceux qui la subissent avec l'intention arrêtée de la renverser sous prétexte de révision; je l'aurais votée si j'avais occupé à l'Assemblée nationale le siége auquel les électeurs m'avaient fait l'honneur de m'appeler à une époque où, à mon grand regret, il m'a été impossible d'accepter des fonctions législatives. La République est due à une grande et nécessaire transaction; le rôle de la prochaine législature est à mon sens d'appliquer et d'affermir nos lois constitutionnelles. » M. Dauphin fut élu le premier sur trois par 502 voix. Il est allé siéger au Sénat dans le groupe du centre gauche, et il a constamment voté pour la politique républicaine et modérée. Après le message du maréchal de Mac-Mahon du 18 mai 1877 et la formation d'un nouveau ministère de combat contre les républicains, M. Dauphin n'a point hésité à signer la protestation adressée au pays par la gauche du Sénat et, le 22 juin suivant, il a voté contre la dissolution de la Chambre des députés.

DAUPHINOT (Jean-Simon), homme politique français, né à Reims en 1821. Un des grands industriels de sa ville natale, il a été président du tribunal de commerce, maire de Reims, et il fait partie du conseil général du département de la Marne. Lors des élections du 8 février 1871, M. Dauphinot fut élu député de la Marne à l'Assemblée nationale par 33,288 voix. Il alla siéger au centre gauche et devint un partisan déclaré de l'établissement de la République conservatrice. Il vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, la proposition Rivet, contre le pouvoir constituant, pour le retour de l'Assemblée à Paris et pour M. Thiers le 24 mai 1873. Cette même année, il fut nommé membre du conseil supérieur du commerce. Sous le gouvernement de combat, M. Dauphinot resta fidèle aux idées libérales et vota contre les mesures de réaction à outrance qui avaient pour objet de supprimer la liberté et de rétablir la monarchie. Le 19 novembre 1873, il vota contre le septennat, puis il se prononça contre la loi des maires, contribua à la chute du ministère de Broglie, appuya les amendements Périer et Maleville, vota la constitution du 25 février 1875, repoussa la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, il fut porté candidat au Sénat dans la Marne par les comités républicains. Il signa alors avec M. Leblond une profession de foi dans laquelle on lisait : « Nous qui avons élaboré les lois constitutionnelles, nous n'avons point entendu assigner de limite à leur durée. Nous avons fait une constitution perfectible qu'on améliorera certainement; nous avons avant tout fondé un gouvernement dont le principe doit s'affermir par les modifications que réclamerait l'expérience. » Elu sénateur par 390 voix, il est allé siéger au centre gauche, et il a constamment voté avec le groupe républicain de cette Chambre.

DAURIAC (Philippe), littérateur français, né à Périgueux en 1833. Il fit ses débuts dans les lettres en publiant dans le *Figaro*, à partir de 1860, sous le pseudonyme anagrammatique de **Cairaud**, des articles fantaisistes et littéraires en vers et en prose. Depuis cette époque, il a collaboré au *Monde illustré*, à l'*Echo de la Dordogne*, à la *Revue contemporaine*, où il a publié, notamment, une étude sur la *Gravure en médailles au XIXe siècle* (1863), et à divers autres journaux et recueils. M. Dauriac a fourni quelques articles à notre *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle.* Il a publié un ouvrage intitulé : *Télégraphie, son histoire et ses applications en France et à l'étranger* (1864, in-18).

* **DAUSSOIGNE-MÉHUL** (Joseph), compositeur français. — Il est mort en 1875.

* **DAUTHEVILLE** (François), général et homme politique français. — Il est mort en 1875. Le général Dautheville avait été pendant plusieurs années président du conseil central des Eglises réformées. Comme député de la 2e circonscription de l'Ardèche au Corps législatif, il vota constamment avec la majorité qui approuva tous les actes de despotisme de l'Empire. Depuis la révolution du 4 septembre 1870, qui le rendit à la vie privée, il vécut dans la retraite.

* **DAUTRESME** (Lucien), compositeur de musique et homme politique. — Il est né à Elbeuf en 1826. Très-attaché aux idées libérales et républicaines, M. Dautresme, qui était membre du conseil général de la Seine-Inférieure, posa sa candidature dans ce département lors des élections du 8 février 1871 pour l'Assemblée nationale. Il obtint 22,000 voix et ne fut point élu. Peu après, le 20 mars 1871, en sa qualité de républicain, il protesta contre le mouvement communaliste qui venait d'éclater à Paris et déclara, dans une lettre adressée au *Journal de Rouen*, qu'il considérait les auteurs de l'insurrection comme les plus cruels ennemis de la République. Aux élections du 20 février 1876, il posa sa candidature dans la 2e circonscription de Rouen. « Je suis républicain, dit-il dans sa profession de foi; je l'étais quand il y avait péril à l'être; c'est vous dire que vous n'avez à redouter de moi ni palinodie ni défaillance. Tel j'ai toujours été, tel je demeurerai. » Elu député par 10,117 voix contre le candidat réactionnaire, M. Sevaistre, il est allé siéger au centre gauche, et il a constamment voté avec la majorité républicaine. M. Dautresme a signé, le 18 mai 1877, le manifeste des gauches protestant contre le message du maréchal de Mac-Mahon, qui venait d'appeler au pouvoir un ministère de combat contre les républicains. Le 14 octobre 1877, il a été réélu député par 12,084 voix.

* **DAUVERNÉ** (François-Georges-Auguste), musicien, mort en 1874. — En 1828, Dauverné prit part à la fondation des concerts du Conservatoire. Lorsque Cherubini fit créer un cours de trompette au Conservatoire (1833), Dauverné, qui était sans rival pour cet instrument, fut nommé professeur, à la suite d'un concours, et il occupa ces fonctions jusqu'en 1869, époque où il prit sa retraite. Il avait sa place marquée au gymnase militaire qui fut créé en 1849 et dont Carafa devint directeur. Ce fut lui qui professa la trompette dans cet établissement jusqu'à sa suppression. En 1868, il reçut la croix de la Légion d'honneur. Dauverné a formé plusieurs élèves distingués, notamment MM. Arban, Dubois et Messemer.

DAVAINE (Casimir-Joseph), médecin et zoologiste français, né à Saint-Amand-les-Eaux (Nord) en 1812. Il a fait ses études médicales à Paris, où il a pris le diplôme de docteur et où il s'est fixé. M. Davaine est membre de la Société de biologie, et il a été appelé en 1868 à faire partie de l'Académie de médecine. Quelques-uns de ses remarquables travaux ont été couronnés par l'Institut. On doit à ce savant : *De la paralysie générale et partielle des deux nerfs de la septième paire* (1852, in-8°); *Recherches sur la génération des huîtres* (1853, in-8°); *Recherches sur l'anguillule du blé niellé, considérée au point de vue de l'histoire naturelle et de l'agriculture* (1857, in-8°); *Traité des entozoaires et des maladies vermineuses de l'homme et des animaux domestiques* (1860, in-8°); *Mémoire sur les anomalies de l'œuf* (1861, in-8°); *Contagion du charbon chez les animaux domestiques* (1870, in-8°); *Questions relatives à la septicémie* (1872-1873, in-8°); les *Eléments du bonheur* (1872, in-12), etc.

* **DAVELUY** (Amédée), directeur de l'Ecole française d'Athènes. — Il est mort dans cette ville en 1867.

DAVELUY (Marie-Nicolas-Antoine), prélat français, né à Amiens en 1818, mis à mort en Corée le 30 mars 1866. Ordonné prêtre en 1841, il entra en 1843 au séminaire des Missions étrangères et se rendit en 1844 aux îles Lieou-Khieou. M. Ferréol, vicaire apostolique de la Corée, l'y rencontra et le décida à venir avec lui; son successeur, M. Berneux, le prit pour coadjuteur et le sacra évêque en 1857. Une émeute s'étant soulevée en 1866 contre les prêtres catholiques et leurs adhérents, l'évêque fut incarcéré, mis en jugement et condamné à mort. La sentence fut exécutée le 30 mars. M. Daveluy est l'auteur de quelques ouvrages d'un certain intérêt sur l'histoire et la linguistique de la Corée : *Dictionnaire coréen-chinois-français* et *Histoire des martyrs coréens* (7 vol. in-8°). On lui doit aussi un recueil de méditations, intitulé : *Premier pas dans la vie spirituelle.*

* **DAVENNE** (Henri-Jean-Baptiste), administrateur. — Il est mort à Joinville-le-Pont (Seine) en juillet 1869. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Traité pratique de voirie urbaine* (1858, in-8°); *De l'organisation et du régime des secours publics en France* (1865, 2 vol. in-12).

DAVESIÈS DE PONTES (Lucien), né à Orléans en 1806, mort à Paris en 1859. Il entra dans la marine, devint officier, puis il donna sa démission et fut pendant quelque temps sous-préfet. M. Davesiès fit paraître : *Impôt sur les rentes, réforme des impôts directs et comptoirs agricoles* (1848, in-8°); *Paris tuera la France, Nécessité de déplacer le siége du gouvernement* (1850, in-8°). En mourant, il laissa un assez grand nombre d'écrits qui ont été publiés. Nous citerons : *Notes sur la Grèce* (1863, in-12); *Etudes sur l'Orient* (1863, in-12); *Etudes sur l'Angleterre. Réformes sociales* (1865, in-12); *Etudes sur l'histoire de Paris ancien et moderne* (1865, in-12); *Etudes sur l'histoire des Gaules et de la France* (1866, in-12); *Etudes sur la peinture vénitienne* (1867, in-12); *Etudes dramatiques* (1868, in-12); *Etudes et mélanges littéraires et historiques* (1869, in-12); *Etudes morales et religieuses* (1869, in-12); *Etudes artistiques pendant un voyage en Italie* (1871, 2 vol. in-12).

David et Abisaïg, tableau d'Adrien van der Werff; musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg. Il y a pour les maladies des princes des remèdes d'une douceur toute particulière, témoin celui qui, d'après la sainte Bible, fut prescrit à l'amant décrépit de la belle Bethsabée. On lit au commencement du IIIe livre des *Rois :* « Le roi David étant vieux et dans un âge très-avancé (il avait alors soixante-dix ans), quoiqu'on le couvrît beaucoup, il ne pouvait se réchauffer. Ses serviteurs lui dirent donc : « Nous chercherons une jeune fille vierge » pour le roi, notre seigneur, afin qu'elle se » tienne en présence du roi, qu'elle puisse l'a» muser, et que, dormant près de lui, elle ré» chauffe le roi, notre seigneur. » Ils cherchèrent donc dans toutes les terres d'Israël une jeune fille qui fût jeune et belle; ils trouvèrent Abisaïg, Sunamite, et l'amenèrent au roi; c'était une jeune fille d'une grande beauté; elle dormait auprès du roi, et elle le servait; mais le roi la laissa toujours vierge. » Ce sujet prêtait à merveille à une peinture aphrodisiaque. Adrien van der Werff n'y a pas vu autre chose. Il a représenté la belle Sunamite nue jusqu'au-dessous des hanches, introduite dans la chambre royale par une vieille matrone, que quelques iconographes disent être Bethsabée, et qui ressemble assez bien aux entremetteuses de Miéris. Le monarque, impotent et désormais impuissant, est assis sur son lit; il a le torse, les bras, les épaules complétement nus, ce qui est de nature à nous étonner chez un personnage aussi frileux. Il met une main sur les magnifiques épaules de la jeune vierge, fait avec l'autre main un geste admiratif et se tourne d'un air quelque peu attristé, sans doute par le regret de son impuissance, vers la vieille matrone qui semble lui dire : « N'est-elle pas charmante? » Elle est charmante, en effet, la jolie Sunamite, et elle ne manque ni de modestie ni d'ingénuité; retenant d'une main sa robe qui glisse sur ses genoux et ramenant de l'autre main un bout de draperie sur sa poitrine virginale, elle s'agenouille au pied de la couche royale et s'incline dévotement devant le prophète-roi.

Ce tableau, peint avec une grande finesse de touche, offre un coloris brillant dans les draperies et un clair-obscur assez vigoureux; mais les chairs ont le poli et la froideur de l'ivoire. Après avoir appartenu au duc de Chandos, il passa dans la collection de Robert Walpole, à Houghton, et fut alors gravé en mezzo-teinte par Richard Earlom d'une façon très-remarquable. Lors de la vente de la galerie Walpole, il fut payé plus de 17,000 francs.

David vainqueur, statue, par Antonin Mercié (Salon de 1872). Le jeune pâtre vient de tuer Goliath; il remet au fourreau l'épée recourbée avec laquelle il a tranché la tête du géant et pose le pied sur cette tête monstrueuse, gisante sur le sol. La tête, enveloppée d'un morceau d'étoffe, se penche en avant.

Cette œuvre, par laquelle M. Mercié a débuté aux Expositions officielles, a été chaleureusement accueillie par la critique. « Le *David* de M. Mercié, a dit M. Paul de Saint-Victor, serait digne de figurer dans la Loggia de Florence, entre celui de Michel-Ange et le *Persée* de Benvenuto Cellini... Rien de plus juste et de mieux saisi que son geste, rien de plus fin que son œil oblique dirigeant l'intromission de la lame, et dont on sent le regard glisser sur son fil. Le visage, ceint d'un linge agreste, exprime une hardiesse insouciante; il est ingénu et farouche; c'est bien celui d'un fils du désert. L'attitude est d'une admirable élégance; elle développe en tous sens ce jeune corps agile, élastique, trempé par le soleil comme l'acier par la flamme. Sa sécheresse est celle d'un cheval de race, tout nerfs et tout muscles, entraîné et comme macéré par un perpétuel exercice. Et quel modelé souple et vif, quelle subtilité d'épiderme, quelles vibrations anatomiques dans ces membres, reliés l'un à l'autre par des passages insensibles! Les détails abondent, et tous ont des accents de vie d'une incroyable justesse. De quelque part qu'on la regarde, cette ravissante figure file une ligne heureuse et découpe un gracieux profil... Le mot de génie est un bien grand mot; je n'hésite pas à le prononcer, à reconnaître ses signes et à saluer son présage dans le *David* de M. Mercié. » Ce pronostic enthousiaste a été confirmé, peu de temps après, par l'admirable groupe, *Gloria victis*, exposé au Salon de 1874. Au reste, M. de Saint-Victor n'est pas le seul critique qui ait fait l'éloge du *David* de M. Mercié. « Je ne sais pourquoi ce *David* m'a fait songer au *Persée* de Benvenuto Cellini, qu'on voit à Florence. Ce corps élégant et hardi est exécuté d'une façon telle qu'on a pu murmurer tout bas que M. Mercié en avait moulé certaines parties, comme ce sculpteur Mignot, dont parle Diderot, et qui exposait en 1763 un *Samson* moulé sur le modèle vivant. Il n'en est rien pour M. Mercié, dont le succès est très-vif et qui, jeune comme il est, nous promet un sculpteur. » M. Chaumelin a reproché au *David* de